

ROQUEFORT-LA BÉDOULE

"Mon projet de boutique" est lancé !

Que le centre-ville soit dynamique! Tel est le souhait de Marc Del Grazia, le maire de Roquefort-La Bédoûle. Et pour que ce vœu se réalise, le village adhère au Paci (Pays d'Aubagne La Ciotat Initiative). Ainsi, le village prend part au dispositif, nommé "Mon projet de boutique" -mis en place par le Réseau Initiative en Région Sud- ce dernier vise à proposer des locaux commerciaux. Ces murs vacants se trouvent en face de la mairie et appartiennent à la commune. "L'ancienne municipalité souhaitait que cet endroit devienne la nouvelle salle dédiée au conseil municipal. De notre côté, nous préférons l'utiliser pour contribuer au développement de la ville", détaille le maire.

Plus de commerces pour plus de liens

Au côté de Roland Giberti, président du Conseil de territoire et candidat LR aux législatives, il fait part de son désir de "répondre aux besoins des Bédoulois": "Nous sommes au croisement de deux départementales, ce qu'il faudrait c'est que les personnes qui passent par chez nous ne traversent pas uniquement, mais s'arrêtent. Un nouveau parking est actuellement en train d'être aménagé derrière la mairie", détaille-t-il. Aux yeux du président du territoire, quatre nouveaux commerces, c'est "exactement ce qu'il faut pour développer le lien social entre les habitants". Il cite l'exemple de Gémenos, ville

dont il est le maire: "Les gens ont besoin de se retrouver pour faire leurs courses, pour échanger. C'est quelque chose qu'on ne peut pas avoir dans les grandes surfaces".

Dès à présent, les commerçants peuvent candidater auprès de la mairie pour proposer un projet qui pourrait se concrétiser dans les nouveaux locaux. Céline Fourcade, la directrice du Paci, se veut rassurante. "Nous veillons à accompagner chaque participant dans la constitution de son dossier. Les lauréats bénéficieront ensuite d'une aide financière sous forme de prêt à 0%, avec un montant pouvant atteindre 30 000 euros, nous les aiderons également à avoir un financement bancaire". Pour avoir une chance d'être sélectionné, il vaut mieux privilégier l'alimentaire: "On pense à un bar à vin qui pourrait être sympathique, des lieux où les gens pourraient se croiser et discuter", indique Ludovic Coquillat, délégué aux relations avec les commerçants.

Les locaux possèdent des loyers préférentiels et évolutifs au m²: 13 euros le m² la 1^{ère} année, 15 euros la seconde, puis 17 euros la 3^e, "et pas de charges locatives", précise la directrice du Paci. Une première pierre vers un changement considérable au village?

LÉA NICOSIA
lnicosia@laprovence.com

Plus de renseignements auprès de la mairie ☎ 04 42 73 21 12. Les nouveaux locaux se trouvent aux 4 Chemins.



Les locaux, à droite, sur les 4 Chemins. / PHOTOS L.N.

LE CONCEPT

- ▶ Un loyer au m²
- ▶ Pas de frais de fonds de commerce, droit au bail ou pas de porte
- ▶ Surface entre 30 et 100 m²
- ▶ Travaux d'aménagement intérieur à la charge du locataire
- ▶ Bail commercial
- ▶ Appui de la mairie et de l'association des commerçants
- ▶ Prêt à taux 0%



Roland Giberti, président du Conseil de territoire était présent lors de la conférence de presse, au côté du maire, Marc Del Grazia.